



SAVOIR
EDUCATION

rapport annuel 06

chronique 2006

1^{er} janvier

Ouverture du Service des ressources humaines



11 janvier

Décès du professeur Henri Rieben, président de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe

18 janvier – 1^{er} mars

Derrière les images ? Cours public 2006

février

HEC reçoit l'accréditation EQUIS qui distingue les meilleures Business Schools européennes



9 février

Novartis et l'UNIL s'associent pour lutter contre la maladie de Parkinson

mars

Le Prix Ramuz est décerné par l'UNIL à une gymnasienne vaudoise



6 avril

Remise du Prix Leenaards au professeur Darius Moradpour

17 mars

1^{re} Journée des Masters

2 juin

Inauguration du Laboratoire en sciences de l'éducation de la Faculté des SSP

10 – 11 juin

Les Mystères de l'UNIL



janvier

février

mars

avril

mai

juin

chronique 2006



juillet

La Fondation Bill Gates accorde un important crédit au professeur Pantaleo et à son équipe pour la recherche contre le Sida

23-26 août

Congrès de l'European Association for the Study of Science and Technology

1^{er} septembre

La nouvelle direction de l'UNIL entre en fonction

20 septembre

Création de la chaire Lausanne-Genève de soins palliatifs



30 octobre

Lancement du projet Dylan (Dynamiques langagières et gestion de la diversité), premier projet européen en sciences humaines dirigé par l'UNIL

9 novembre

1^{re} Journée interdisciplinaire de la transplantation

17 novembre

Bicentenaire de la Société d'étudiants, Belles-Lettres

28 novembre

Journée de la recherche FNS

juillet

août

septembre

octobre

novembre

décembre

[4]

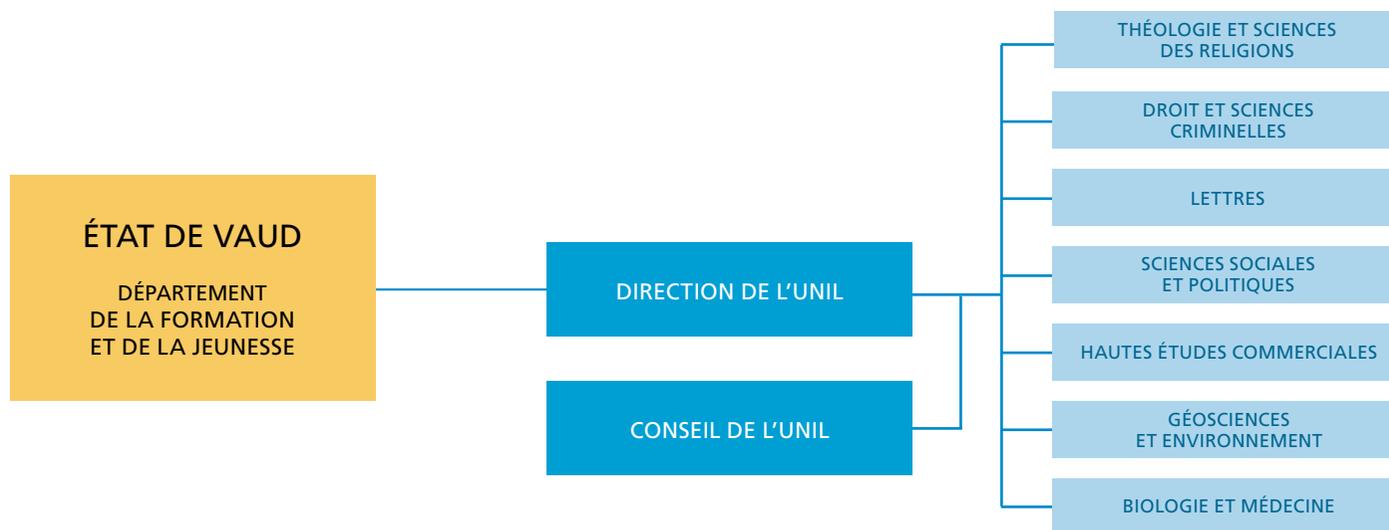


table des matières



**Dominique
Arlettaz**
Recteur
Affaires
générales
et finances



**Danielle
Chaperon**
Vice-Rectrice
Enseignement



**Philippe
Moreillon**
Vice-Recteur
Recherche
et postes
académiques



**Jean-Paul
Dépraz**
Vice-Recteur
Ressources
humaines
et infrastructures



**Jacques
Lanarès**
Vice-Recteur
Valorisation
et qualité

avant-propos 6

Le mot du Recteur	6
Le mot du Président du Conseil	7

anticiper : visions stratégiques 8

apprendre : l'enseignement universitaire 10

Le mot de la Vice-Rectrice	11
Maîtrise universitaire ès Lettres en cinéma « Théorie et pratique du cinéma »	12
Master ès Sciences en biologie évolutive et conservation	13

découvrir : la recherche dans les facultés 14

Le mot du Vice-Recteur	15
Théologie et sciences des religions	16
Droit et sciences criminelles	17
Lettres	18
Sciences sociales et politiques	19
Hautes études commerciales	20
Géosciences et environnement	21
Biologie et médecine	22

construire : l'université au quotidien 24

L'UNIL à la rencontre du grand public	25
Pavillon modulable pour les sciences humaines	26
Nouveau service pour les Bâtiments et travaux	27
La Grange, une aventure théâtrale	28
Docteurs honoris causa	29

compter : rapport financier 30

Etats financiers au 31 décembre 2006	31
Bilan	32
Compte d'exploitation	33
Annexe aux comptes annuels	34

avant-propos

Le mot du Recteur

[6]



Dominique Arlettaz
Recteur

L'année 2006 est celle où la nouvelle Loi sur l'Université du 6 juillet 2004 a déployé tous ses effets, suite aux nombreux travaux réglementaires et à la constitution des nouveaux organes. La nouvelle Direction et les sept Décanats entrés en fonction le 1^{er} septembre ont tous été nommés selon la nouvelle procédure et répondent à leurs Conseils respectifs au sein desquels la représentation des corps intermédiaire (maîtres et assistants), étudiantin ainsi qu'administratif et technique s'ajoute à celle du corps professoral, précédemment largement majoritaire.

L'UNIL bénéficie dorénavant d'une **autonomie modèle à l'échelle européenne**. Elle assume la responsabilité de son organisation, de

ses plans d'études, de ses finances et de son personnel, y compris de l'engagement de ses professeurs. Elle peut donc travailler à son développement dans le respect des valeurs académiques.

Sur le plan de l'enseignement, l'UNIL est entrée pleinement dans le nouveau système d'études dit « de Bologne », avec l'ouverture de la plupart des cursus de Masters au mois d'octobre. Elle a saisi cette occasion pour **repenser en profondeur son offre de formation et favoriser l'innovation**, et se félicite que le tiers de ses Masters aient été mis sur pied en commun avec plusieurs Hautes Ecoles universitaires, selon une politique d'ouverture résolue. C'est là une illustration concrète de la forte collaboration entretenue

avec les partenaires privilégiés que sont l'EPFL et les Universités de Genève et de Neuchâtel.

Avec près de 10'700 étudiants enregistrés à la rentrée 2006 et 466 professeurs, l'UNIL se mesure aux meilleures institutions sur le plan international. Elle affirme sa volonté de renforcer cette position avec le souci de rassembler toute la communauté universitaire et de servir son environnement économique, culturel et social. C'est donc sereinement qu'elle envisage de relever les défis actuels.

Le mot du président du conseil

(7)

Au cours de sa deuxième année d'existence, le Conseil s'est consacré – outre son travail désormais classique d'adoption du budget, des comptes et du rapport de gestion – à certaines thématiques proposées par ses membres, en relation avec l'actualité universitaire. Il a ainsi pris position sur la répartition du temps de travail des assistants entre leur thèse et leurs activités au service de l'institution.

Le processus de préavis du plan stratégique pluriannuel de l'UNIL, rédigé par la Direction, a été le chantier majeur de cette année. Les membres ont d'abord pu prendre connaissance de la procédure et saisir les grands enjeux du projet. Puis ils ont consacré deux séances à la discussion de thématiques fondamentales, telles que

le soutien aux jeunes chercheurs ou le concept de « connaissances utiles » attendues de l'Université. Le résultat de ces discussions a été pris en compte dans le projet final de la Direction. C'est ainsi qu'en début d'année 2007, l'UNIL a pu soumettre à l'autorité politique un projet de plan stratégique bénéficiant du préavis unanimement favorable de son Conseil.

Dans la définition d'une stratégie commune et fédératrice pour l'université, comme au cours des autres débats, le Conseil s'est affirmé comme **un espace de dialogue et de réflexion**, qui réunit des représentants de l'ensemble de la communauté universitaire pour donner un reflet fidèle de la réalité et de la diversité de l'UNIL. Si les avis ont – comme il se

doit – divergé sur plusieurs points, le Conseil a toujours accompli sa tâche dans une logique de collaboration et de création de solutions constructives et originales. Le dialogue fort qui existe entre le Conseil et la Direction a grandement aidé à la prise de décisions importantes pour l'avenir de notre Université.



Samuel Bendahan
Président du Conseil



anticiper

visions stratégiques pour l'université de Lausanne

[9]

LA CONFÉDÉRATION PLAIDE POUR PLUS DE CONCURRENCE ET DE COLLABORATION ENTRE LES UNIVERSITÉS. DANS CE CONTEXTE, L'UNIL SAIT FAIRE BON USAGE DE L'AUTONOMIE QUE LUI CONFÈRE LA LÉGISLATION VAUDOISE.

Depuis 2006, la Confédération et les cantons sont co-responsables du système de formation tertiaire. Le soutien des autorités fédérales pourrait dépendre de la répartition des domaines entre les Hautes Ecoles. Berne manifeste ainsi son intention de voir se concentrer des pôles de compétences dans les différentes universités suisses. Pour se développer, chaque Haute Ecole doit trouver sa place sur l'échiquier universitaire. D'où l'absolue nécessité d'un positionnement stratégique clair.

A son entrée en fonction en septembre 2006, la nouvelle Direction de l'UNIL se lance dans la rédaction d'un plan stratégique. Elle donne ainsi à l'institution ses grandes orientations pour les cinq années à venir. En quelques mois, ce

document obtient le soutien unanime du Conseil de l'Université. Alors que le monde académique suisse apparaît le plus souvent divisé, l'Université de Lausanne parle d'une seule et même voix.

Prévoir à long terme

Dès 2001, l'UNIL lançait déjà les bases de sa politique actuelle. Abandon de quatre domaines de compétences, création des Facultés de biologie et médecine et de géosciences et de l'environnement, regroupement à Genève de l'Ecole de pharmacie, mise en place d'ambitieux projets avec l'EPFL et l'Université de Genève... En 2006, plus d'un tiers des Masters lausannois résultent d'une collaboration avec d'autres institutions. L'UNIL se positionne sur des domaines de dévelop-

pements porteurs grâce à un jeu de collaborations et de concentration. **En cela, Lausanne se distingue notablement dans le monde académique suisse.**

La concurrence n'en est pas moins vive. La course aux publications n'a jamais été aussi intense. Les très controversés rankings, issus du monde anglo-saxon, déterminent de plus en plus l'attrait des universités auprès des étudiants et des professeurs.

Notons également la plus grande mobilité de la population estudiantine, que favorise la déclaration de Bologne. A l'avenir, la proximité géographique ne déterminera plus le choix des étudiants. L'UNIL s'emploie donc à

renforcer son offre d'enseignement et à promouvoir ses Masters.

Les enjeux financiers

Aujourd'hui, les subventions cantonales directes représentent un peu plus de 50 % du budget de l'UNIL. La seconde moitié pourrait fluctuer en fonction des performances de l'institution : subventions fédérales, contributions des autres cantons pour leurs ressortissants, fonds obtenus auprès d'organes publics ou privés. Indispensables, ces sources de financement dépendent directement du succès de l'UNIL en terme d'enseignement et de recherche.

La collectivité publique est largement bénéficiaire de la situation. Une récen-

te étude de l'Institut de macroéconomie appliquée (HEC) démontre en effet que l'Université a un impact financier positif. Depuis 1999, l'UNIL a dégagé en moyenne 128 millions de francs par année au bénéfice du canton.

Quand bien même la rentabilité n'est pas sa mission première, on ne peut que s'en réjouir. Ces résultats positifs contribuent à l'instauration d'un rapport de confiance avec les autorités vaudoises. Un climat favorable qui coïncide avec l'application de la nouvelle Loi sur l'Université, laquelle octroie à l'UNIL une très large autonomie décisionnelle. La Direction nommée en 2006 sera la première à exercer son mandat sous ce nouveau régime.

apprendre



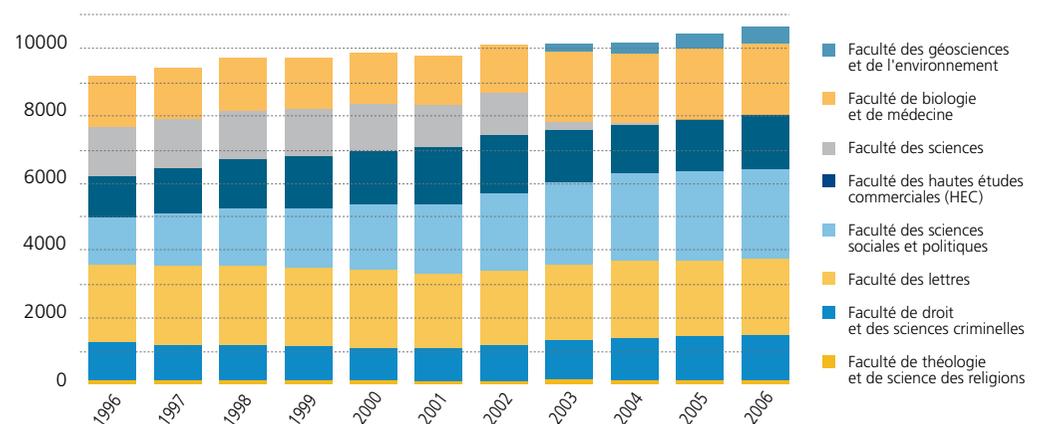


Danielle Chaperon
Vice-Rectrice

L'enseignement universitaire

{11}

Evolution des effectifs des étudiants par faculté



LE MOT DE LA VICE-RECTRICE

L'enseignement fait partie des missions de base de l'Université. A ce titre, l'amélioration des conditions d'enseignement a été la principale préoccupation du Rectorat et **leur valorisation est l'un des objectifs prioritaires** de la Direction qui lui a succédé.

Depuis octobre 2005, le processus de Bologne est entré en vigueur dans toutes les Facultés à l'exception de la médecine (la mutation est prévue pour 2007). A la rentrée académique 2006, l'Université de Lausanne offrait 14 cursus de Baccalauréat universitaire / Bachelor et 26 cursus de Maîtrise universitaire / Master. En terme de qualité d'enseignement, les bénéfices qui doivent être tirés de cette réforme

ne résultent pas tant de l'application mécanique d'un modèle imposé mais d'un profond mouvement de réflexion et d'invention.

Le nouveau système des études est en effet comparable à une langue, avec ses éléments constitutifs et ses règles de composition. Mais une langue, toute contraignante qu'elle soit, ne prédétermine en rien le sens et la pertinence des discours qu'elle permet de générer. L'Université de Lausanne, ses Facultés et ses disciplines sont donc entièrement responsables de ce qu'elles affirment avec cette langue « européenne », c'est-à-dire **de la cohérence, de la variété et de l'originalité des formations** qu'elles proposent aujourd'hui aux étudiants.

Maîtrise universitaire ès Lettres en cinéma « Théorie et pratique du cinéma »

[12]



LE CINÉMA EN RÉSEAU

Financée par l'UNIL et la Confédération, la nouvelle Maîtrise universitaire en cinéma est originale à plus d'un titre. Projet stratégique de la Confédération, elle rassemble plusieurs partenaires au sein du Réseau Cinéma CH.

Très poussée dans les domaines de la théorie et de l'histoire du cinéma, cette formation propose également aux étudiants d'approfondir deux des quatre thèmes suivants:

- * archives (UNIL et Cinémathèque suisse)
- * réalisation (ECAL, HES-SO Genève ainsi que l'École d'art de Zurich HGKZ)
- * technologie audiovisuelle (Université de Bâle)
- * économie du cinéma (Université de la Suisse italienne)

En outre, les étudiants de l'UNIL peuvent choisir entre deux modules: la critique cinématographique ou

l'écriture de scénario. Ces offres pratiques distinguent ce Master à 120 crédits lancé en octobre 2006 d'une prochaine formation à 90 crédits qui débutera à l'automne 2007 dans le cadre de la Section d'histoire et d'esthétique du cinéma.

Autre différence: **le Master réalisé au sein du Réseau Cinéma CH est bilingue.** Sur 120 crédits, 15 devront être acquis à l'Université de Zurich en

histoire et théorie du cinéma (cours en allemand, travail rédigé en français), durant un semestre entier sur le mode de l'échange avec un étudiant zurichois, ou avec des allers-retours sur deux semestres. Par ailleurs, 5 crédits seront acquis (en français) sous forme de stages professionnels par exemple dans un festival de cinéma ou une télévision. L'UNIL collabore également avec l'EPFL et l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel pour certains enseignements.



© Saga production

Originale par son inscription dans le Réseau Cinéma CH qui compte quatre « maisons mères » (UNIL, Université de Zurich, ECAL, HGKZ), la Maîtrise universitaire en cinéma peut déboucher sur la recherche, les métiers du cinéma et de l'audiovisuel ou les professions liées à la diffusion de la culture.

Comme des voleurs, film de Lionel Baier
Lionel Baier et Natacha Koutchoumov

Master ès sciences en biologie évolutive et conservation



Claus Wedekind

UN MASTER POUR AFFRONTER LES DÉFIS ÉCOLOGIQUES

Suivre un Master dans les jeunes disciplines de la biologie évolutive et de la biologie de la conservation, c'est se donner les moyens d'agir au niveau de la faune et de la flore afin d'offrir aux espèces les plus fragiles les meilleures chances de s'adapter aux changements inéluctables de leur environnement. A l'UNIL, on étudie les poissons des lacs et des rivières, les grenouilles, les oiseaux, les fourmis, les plantes alpines et d'autres espèces pour comprendre leur évolution et préserver une biodiversité de plus en plus mise à mal.

Le professeur Claus Wedekind, responsable de ce Master à la Faculté de biologie et de médecine recherche **des étudiants actifs qui s'investissent de manière créative dans l'exploration scientifique.** La majorité des cours sont donnés par les membres du Département d'écologie

et d'évolution, avec des contributions du Centre intégratif de génomique.

Ce Master offre d'excellentes conditions d'enseignement, la possibilité d'intervenir sur le terrain et l'assurance d'**une formation en résonance avec les défis écologiques actuels.**

La biologie de la conservation n'a pas pour but un retour à des conditions de vie préhistoriques. A l'UNIL, les sciences de l'évolution regardent vers l'avenir des espèces locales et leur conservation. Une manière d'inscrire la connaissance et la pratique scientifique dans un monde en mutation.

Déjà très attractif en Suisse romande, ce Master est destiné à des étudiants au bénéfice d'un Bachelor en biologie ou dans un domaine proche. Dans certains cas, un autre grade ou titre universitaire pourra être jugé équivalent. Outre la recherche académique,

les débouchés offerts par ce Master original vont des musées aux organisations de protection de l'environnement et autres services privés ou publics dévolus à l'écologie.



découvrir





Philippe Moreillon
Vice-Recteur

La recherche dans Les facultés

{15}

LE MOT DU VICE-RECTEUR



Aujourd'hui, les scientifiques de toutes spécialités admettent que les interactions entre la matière – qu'elle soit minérale, organique ou vivante – et son environnement sont toujours plus complexes. Elles ne peuvent donc pas être analysées de façon unilatérale.

L'UNIL s'inscrit dans ce mouvement émergeant des « systèmes complexes » **en favorisant l'approche multidisciplinaire des questions scientifiques**, sans pour autant menacer les spécialités de pointe classiques. Cette politique se réalise, entre autres, dans le programme *Anthropos*, qui voit en

2007 le démarrage d'un projet sociétal ambitieux en collaboration avec la Fondation du 450°. Ce projet liera fortement l'UNIL et la société, générant des études originales.

D'autres projets impliquent un large soutien aux collaborations avec les autres chercheurs de la communauté européenne, ainsi que l'adhésion au programme national naissant *SystemsX.ch*, qui mettra en réseau de nombreux chercheurs de toutes les disciplines pour aborder les questions de biologie et de médecine de l'avenir.

Enfin, le succès de cette politique novatrice nécessitera des développements intenses au niveau de la relève, pépinière des forces vives et de l'esprit novateur, et des structures de recherche qui lui sont nécessaires.

théologie et sciences des religions

[16]



Maya Burger

LE YOGA ENTRE LA SUISSE ET L'INDE

De nos jours, quelle ville n'a pas son école de yoga? Le succès de cette pratique originaire d'Inde n'a cessé de croître depuis son introduction en Occident, à la fin du 19^e siècle. Depuis que les Européens ont commencé à s'y intéresser, des échanges constants ont eu lieu entre les deux continents.

C'est précisément **pour étudier la nature de ces échanges, des influences réciproques entre les deux cultures** qu'une recherche interdisciplinaire a été financée par le Fonds national de la recherche scientifique. Une étude menée conjointement par les Universités de Lausanne et Zurich.

Croisant histoire des religions et indologie, les chercheurs ont choisi comme axe de recherche principal l'histoire moderne du yoga, à la fois en Inde et en Suisse. Comment cette pratique a-t-elle évolué dans les deux pays? Y a-t-il des différences? Qu'apprend-on sur l'histoire de

l'implantation du yoga en Suisse, sa diffusion, son institutionnalisation en écoles et fédérations ainsi que son enseignement?



Pour répondre à ces questions, l'équipe de Maya Burger a réalisé une étude de terrain. En Inde, deux villes ont été choisies: Calcutta et Mysore. La première, pour avoir été, en tant que colonie britannique, un haut lieu

d'échange entre les deux cultures, et la seconde pour sa longue tradition yogique. En Suisse, ils se sont concentrés sur le Congrès européen de yoga de Zinal.

Mais ils ont surtout entrepris une étude de textes des pionniers du yoga en Europe et des grands maîtres indiens. La comparaison des concepts clé comme *karma* (la théorie de la rétribution des actes) ou *samadhi* (l'état de concentration comme modification de la conscience) amène à la réflexion sur leur interprétation en Inde comme en Occident.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, **la pratique du yoga n'est pas restée plus «pure» dans son pays d'origine**. En Occident, le côté thérapeutique et de mise en forme du yoga se combine avec un intérêt spirituel propre à l'ère du temps, alors que le yoga spirituel de l'Inde se dote d'une dimension médicale et de fitness.

droit et sciences criminelles



Jean-François Poudret

LOIS ET COUTUMES MÉDIÉVALES EN PAYS ROMANDS

Comment nos ancêtres du Moyen-Age concevaient-ils le droit? Comment ce dernier s'inscrivait-il dans leur quotidien? C'est à ces questions que répond l'ouvrage monumental de Jean-François Poudret, *Coutumes et coutumiers. Histoire comparative des droits des pays romands du XIII^e au XVI^e siècle*. 3782 pages pour mieux comprendre les temps où le droit coutumier régissait les pays romands. Des milliers de documents inédits, exhumés des archives cantonales. Dans ce travail de longue haleine, on trouvera à parts égales la minutie du légiste et le regard de l'historien.

Au Moyen-Age, les lois écrites et contraignantes, héritées de la tradition romaine, étaient encore ignorées au profit des usages locaux – les coutumes. Chaque région avait alors ses usages juridiques propres. Comparative, l'étude de Jean-François Poudret

révèle la diversité inattendue de notre coin de pays.

Le terme de coutumier désigne indifféremment l'ensemble des textes de loi et ceux qui disent la coutume. Forte d'une logique inductive et d'un sens plutôt terrien de la réalité, la coutume s'accorde généralement aux mœurs préexistantes. Les grands principes ne sont pas formulés comme tels même si, d'une certaine manière, ils sont bel et bien présents dans l'application de la loi. On est loin encore de l'abstraction du droit écrit, de sa rationalité pure.

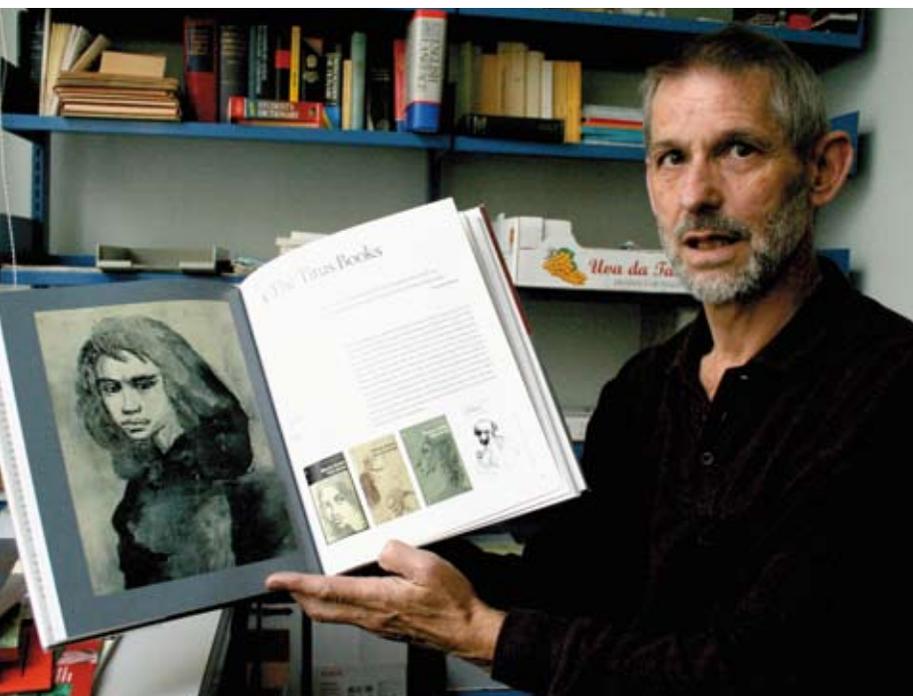
La somme de Jean-François Poudret compte six volumes. En 1998 paraissaient les deux premiers tomes, *Les sources et les artisans du droit* et *La condition des personnes*. Plus tard, *Le mariage et la famille* ainsi que *Les successions et les testaments*.

En 2006, les deux derniers volumes, *Les biens* et *Les obligations*, sortaient de presse.

De quoi dépendre **une fresque quasi exhaustive de la réalité légale durant le Moyen-Age romand**. A travers les pratiques coutumières transparaît l'ensemble de la société d'alors, ses valeurs, son quotidien, ses croyances. La somme de Jean-François Poudret n'intéressera donc pas seulement les spécialistes du droit, mais aussi les historiens désireux d'approfondir cet aspect central de la vie sociale médiévale.

Lettres

[18]



Peter Winnington

UN ENSEIGNANT DE L'UNIL PUBLIE DEUX LIVRES SUR MERVYN PEAKE

Ecrivain et artiste, Mervyn Peake est peu connu hors du monde anglo-saxon. **Génie de la plume et du pinceau du siècle passé**, il a pourtant pratiqué avec talent de nombreux arts, allant du dessin à la sculpture, en passant par l'écriture littéraire et la peinture.

La trilogie fantastique qu'il a consacrée à Titus Groan (*Titus d'Enfer* en français) est son oeuvre la plus diffusée. Souvent comparés à la trilogie de Tolkien, ces livres ont été traduits en 24 langues et ont fait l'objet d'une adaptation par la BBC.

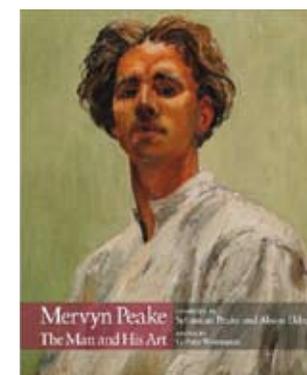
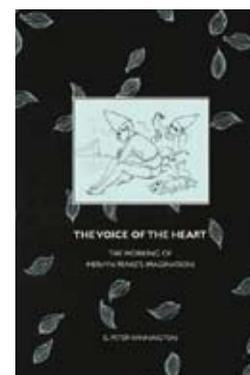
Nouvelliste, poète, dramaturge, portraitiste et sculpteur, Mervyn Peake a laissé une grande variété de textes et de réalisations graphiques que Peter Winnington, enseignant de la Section

d'anglais valorise depuis de nombreuses années. Directeur depuis 1988 de la revue bisannuelle *Peake Studies*, il vient également de faire paraître deux livres sur Mervyn Peake. Leur sortie, en octobre, a été l'occasion, à Londres, d'une vaste exposition de tableaux et dessins.

The Voice of the Heart: the working of Mervyn Peake's imagination met en évidence l'unité de l'oeuvre à travers les genres. Le second ouvrage *Mervyn Peake: the man and his art*

a été réalisé avec Sebastian Peake, le propre fils de l'artiste, qui a présidé au choix de plus de 300 reproductions de dessins, portraits et illustrations dont celles d'*Alice aux pays des merveilles* et des contes de Grimm. **Ce livre est considéré comme le plus complet jamais publié sur Mervyn Peake.**

Peter Winnington prolonge l'écho de ces ouvrages et de l'exposition en proposant à ses étudiants un séminaire sur cet écrivain hors normes.



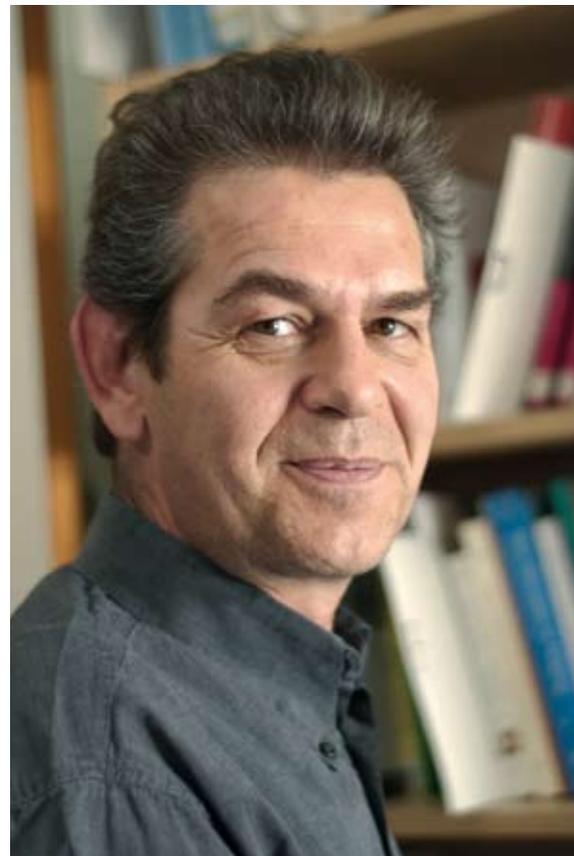
sciences sociales et politiques

ÉDUCATION : TROP DE DIRECTIVITÉ NE PAIE PAS

Indiscipline, difficultés à l'école, agressivité... Quand un enfant a des problèmes, certains parents pensent qu'en serrant la vis, ils le ramèneront sur le droit chemin. Une attitude qui ne porte pourtant pas ses fruits. C'est ce qu'a révélé **une importante étude sur l'exercice de l'autorité et son impact sur le développement et la socialisation des enfants**: « L'enfance, la jeunesse et les relations entre générations dans une société en mutation » (PNR 52).

Cette étude, menée par le professeur Alain Clémence et son équipe de la Faculté des sciences sociales et politiques, a été réalisée auprès de plus de 500 écoliers entre 12 et 15 ans, dans trois régions de Suisse romande: à Cossonay (VD), Bex (VD) et Delémont (JU).

Les chercheurs visaient deux objectifs: savoir comment les parents exercent leur autorité au quotidien, et cerner les conséquences de ces différentes pratiques sur les performances scolai-



Alain Clémence

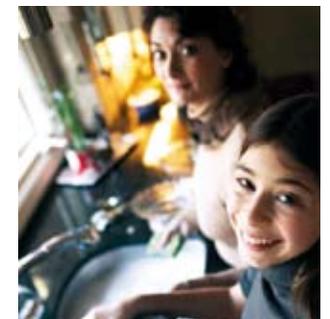
res et le bien-être des enfants et des adolescents. La recherche offre des conclusions intéressantes.

Premièrement, abordé comme un processus de décision, le type d'autorité le plus utilisé est le modèle participatif. En effet, la plupart des parents impliquent leurs enfants dans de nombreuses décisions familiales. Les autres modèles, où la décision est prise uniquement par les parents ou déléguée aux enfants sont moins souvent mis en oeuvre.

Deuxièmement, plus le modèle éducatif met l'accent sur la participation de l'enfant, plus il contribue à renforcer son estime de soi et son intégration scolaire. Et ceci, indépendamment de la composition de la famille ou de la langue parlée à la maison. Les performances scolaires sont également meilleures lorsque le modèle éducatif est fondé sur la relation et la participation qui, notons-le, augmentent avec le niveau socioprofessionnel.

A l'inverse, l'estime de soi et les performances baissent lorsque les parents ne consultent pas ou peu leurs enfants et les contrôlent étroitement.

Cette recherche a donné lieu en particulier à deux brochures, l'une destinée aux parents, l'autre aux enseignants, qui peuvent être obtenues auprès de l'auteur.



hautes études commerciales

[20]

L'ÉCONOMIE DE LA SANTÉ: UN DÉFI D'AVENIR

Aujourd'hui, **la santé est sans doute l'un des enjeux politiques et économiques les plus préoccupants.** Comment maîtriser la hausse des coûts, tout en garantissant un accès le plus équitable possible aux soins ?

Le problème ne rencontre actuellement qu'un écho limité auprès du monde académique suisse. Alberto Holly, directeur de l'Institut d'économie et de management de la santé (IEMS), s'étonne de cette situation. « Aux Etats-Unis, l'économie de la santé est un domaine en pleine expansion. En Europe, l'intérêt est plus modéré. » C'est pourquoi Bruxelles a mis sur pied le projet SHARE (Survey on health, aging and retirement in Europe). L'IEMS y participe activement, dans le cadre du 7^e Programme cadre de recherche et de développement.

Il s'agit de récolter pendant plusieurs années des données sur des personnes de plus de cinquante ans. L'IEMS se charge du travail pour la Suisse,



Alberto Holly

avec une population d'environ mille individus. Complète, la recherche s'intéresse aussi bien à l'état de santé physique et mentale, qu'aux ressources financières, aux relations familiales ou au type d'emploi de la personne. Longitudinale, elle dépasse les simples instantanés en suivant les mêmes individus pendant une longue période.

« C'est un outil de travail extraordinaire, s'enthousiasme Alberto Holly. Il suffit au chercheur de laisser libre court à son imagination pour mettre en relation les divers aspects étudiés. Par exemple, un chercheur pourra sans peine calculer l'effet de la solidarité familiale sur l'état de santé des personnes âgées ». La diversité des champs couverts par SHARE permet également l'étude d'autres aspects de la vie des Européens, comme les conditions de vie sociales ou financières.

Les pays de l'Est de l'Europe ainsi qu'Israël ont récemment rejoint le

projet SHARE. Ce qui permet des comparaisons entre des pays dont les systèmes de santé et de retraite varient considérablement. On voit se dessiner une assez nette différence entre le nord, où les gens sont généralement en meilleure santé, et le sud du continent. « A l'exception notable de la Suisse », fait remarquer Alberto Holly. Encore une fois, la Confédération helvétique fait figure d'îlot sur la carte européenne. « **Notre état de santé moyen est si bon** que la Suisse apparaît souvent comme une exception pour nos collègues étrangers ».



géosciences et environnement

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE : UN DOMAINE D'AVENIR



Suren Erkman

Par la récente nomination du professeur Suren Erkman, l'Institut de politiques territoriales et d'environnement humain a élargi son champ de compétences au domaine de l'écologie industrielle.

De même que l'écologie étudie les différents milieux habités par des organismes vivants, l'écologie industrielle désigne l'ensemble des activités économiques de notre société moderne.

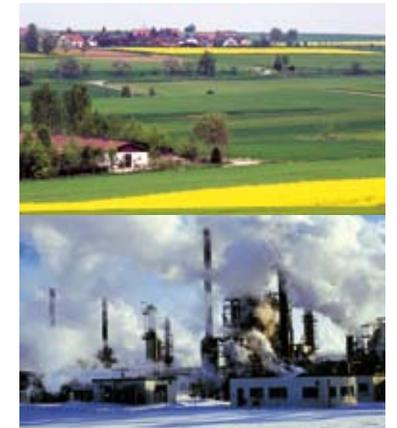
Dans cette optique, la consommation des ménages, les services de santé, les télécommunications, l'informatique, le tourisme, les loisirs sont pris en considération, au même titre que l'agriculture, l'extraction des matières premières ou la fabrication des produits.

L'écologie industrielle vise à faire évoluer notre système économique, non durable dans sa forme actuelle, pour le rendre viable à long terme et compatible avec le fonctionnement normal des écosystèmes naturels.

Elle ambitionne de **rapprocher le fonctionnement du système industriel avec celui des écosystèmes naturels**, afin d'assurer leur survie mutuelle. Pour arriver à cette fin, les ressources doivent être utilisées plus efficacement, en s'inspirant du fonctionnement de la biosphère sans pour autant le copier servilement. En pratique, il s'agit de mettre en œuvre des stratégies telles que la dématérialisation des produits et des services, la décarbonisation du système énergétique, la création de réseaux éco-industriels (où les déchets des uns deviennent des ressources pour d'autres), etc.

Le concept de « métabolisme » constitue la méthodologie de base de l'écologie industrielle. Par analogie avec les organismes vivants, on peut considérer qu'une entreprise, une société, un pays ont un métabolisme. On parle ainsi du « métabolisme des activités économiques » ou de « métabolisme industriel », ou encore de « métabolisme territorial » lorsque l'on s'intéresse à un territoire géographique donné.

Concrètement, l'étude du métabolisme des activités économiques consiste à établir une comptabilité physique, décrivant l'ensemble des ressources matérielles utilisées par les activités économiques, y compris par la consommation des ménages. Cette comptabilité est appelée à devenir un outil de base pour la mise en œuvre du développement durable, avec trois fonctions principales : diagnostic (état des lieux), aide à la décision



(notamment pour orienter les politiques publiques), évaluation et suivi.

De telles études de métabolisme sont un instrument de développement et de promotion économique mais elles ne sont pas une fin en soi. Elles sont un outil parmi d'autres, au service du développement durable, particulièrement pertinent en vue de l'élaboration d'une stratégie d'écologie industrielle.

biologie et médecine

[22]



Mehdi Tafti

SYNERGIES POUR LA RECHERCHE SUR LE SOMMEIL

Depuis plus de vingt ans, Mehdi Tafti, professeur associé au Centre intégratif de génomique, traquent les **gènes responsables des troubles du sommeil**.

Les équipes qu'il a dirigées ont posé des jalons importants dans ce domaine. En 2003, est découvert un gène de susceptibilité au somnambulisme, trouble qui touche près du tiers des enfants âgés de moins de 11 ans. Un an plus tard, son équipe localise dans une famille le premier gène de la narcolepsie.

En 2003 et 2005, les revues *Nature Genetics* et *Science* font connaître la

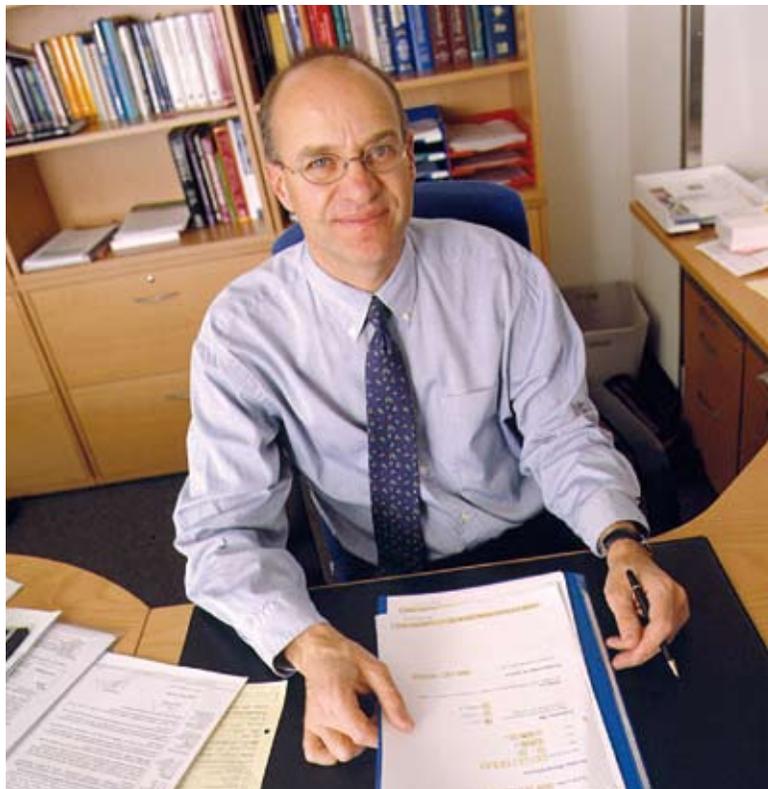
découverte de ces deux gènes essentiels dans la régulation de l'activité cérébrale pendant le sommeil.

En 2006, l'UNIL et le CHUV décident de réunir au sein d'une même structure les spécialistes et les équipes cliniques dont les recherches portent sur les troubles du sommeil : comme le Service de pneumologie (prof. Leuenberger) et le Service de neurologie (prof. Desplands). Ce nouveau **Centre d'investigation et de recherche sur le sommeil**, en fonction depuis l'automne 2006 sous la direction de Mehdi Tafti et du Dr Raphael Heinzer, a été inauguré le 11 janvier 2007.



COHORTE SUISSE DES MALADIES INFLAMMATOIRES DE L'INTESTIN

{23}



Pierre Michetti

L'origine des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin, telles que la maladie de Crohn et la colite ulcéreuse, est aujourd'hui encore mal connue. Ces pathologies touchent pourtant environ 1 personne sur 500 en Suisse, dont une petite moitié finiront par avoir recours à la chirurgie.

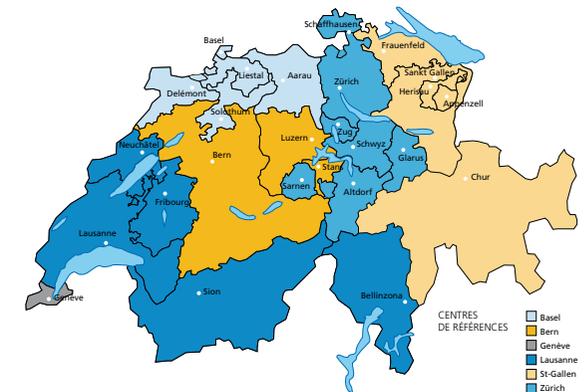
Dans le but de réunir un maximum d'informations sur la pathogenèse, l'évolution et l'efficacité des traitements liés à ce type de maladies, le professeur Pierre Michetti et le Dr Pascal Juillerat du Service de gastro-entérologie et d'hépatologie du CHUV ont initié, dès 2003, une première étude à l'échelon du canton de Vaud (1'100 patients).

C'est avec le soutien du FNS, au terme d'une mise au concours qui a suscité plus de 40 candidatures, que cette démarche a été reconnue pour donner naissance, au 1^{er} octobre 2006, à la *Swiss IBD Cohort Study*, **la cohorte nationale de patients atteints de**

maladies inflammatoires de l'intestin. Une étude organisée autour de six centres de références (Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Saint-Gall et Zurich), responsables chacun d'une zone géographique, et qui mobilise l'ensemble des partenaires de santé concernés par cette pathologie.

Les objectifs de cette cohorte sont d'évaluer les thérapies aujourd'hui disponibles, d'élaborer de nouvelles stratégies de prise en charge, de développer les connaissances sur les prédispositions génétiques de ces maladies et d'analyser leur impact psychologique et économique. C'est le Service de gastro-entérologie et d'hépatologie du CHUV qui assure la coor-

dination de cette recherche; en collaboration étroite avec l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive, il joue également le rôle de centre de références pour toutes les questions liées à l'adéquation des soins et à la qualité des traitements.



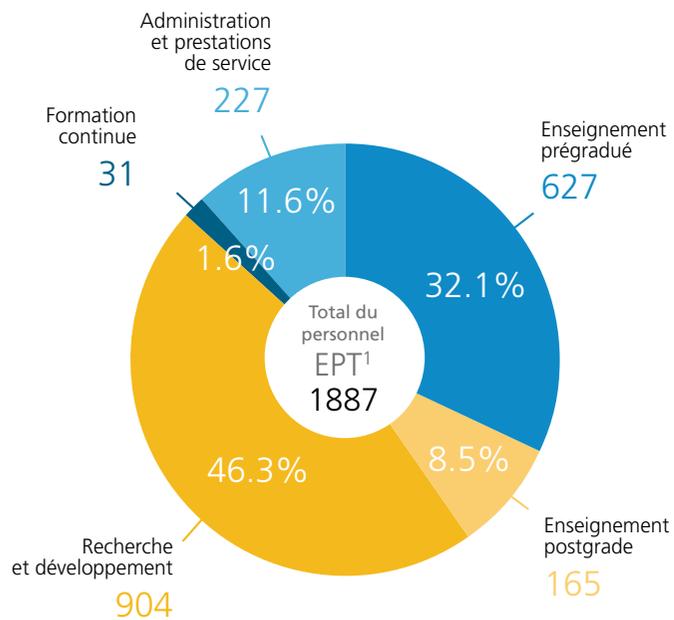


construïre

L'UNIL à la rencontre du grand public

[25]

Personnel de l'UNIL en équivalent plein-temps



EPT¹ = Equivalent Plein-Temps sans la médecine clinique

Les 10 et 11 juin 2006, plus de 4000 visiteurs se sont rendus à l'UNIL pour ses premières portes ouvertes: un beau succès populaire et scientifique. En l'an de grâce 2006, la tombe du Chevalier de la Sorge est sauvagement pillée. Des traces de pas laissent penser que le coupable n'est pas loin... Telle était l'intrigue imaginée par les organisateurs des Mystères de l'UNIL, un événement ouvert à tous, essentiellement aux familles.

Petits et grands se sont rapidement pris au jeu en tentant de résoudre les



diverses énigmes et découvrir l'identité du profanateur de tombeau. Ils ont ainsi découvert que le coupable n'était autre que Daniel Delasorge, lointain descendant du Chevalier. Le malheureux espérait découvrir un trésor. Mais c'est sur une confession compromettante qu'il est tombé: en 1453, le Chevalier Guillaume de la Sorge fait accuser Sybille la Guérisseuse de sorcellerie. Il la condamne au bûcher par vengeance, car elle refusait ses avances. Quant au pilleur de tombe, s'il pensait s'en sortir incognito, c'était sans compter sur les experts des sept Facultés de l'UNIL. Historiens, psychologues, géologues, économistes et police scientifique ont tous amené une preuve de sa culpabilité.

Mais les portes ouvertes réservaient d'autres surprises: chasse au trésor, visites de laboratoire, rencontre avec des spécialistes, conférences...

Le programme avait de quoi allécher un public curieux de découvrir ce qui pouvait bien se passer derrière les portes d'une université.



Du côté des organisateurs, la manifestation a mobilisé plus de 120 personnes, dont une bonne partie d'étudiants et d'associations comme la Fédération des associations d'étudiants et l'Association des étudiants de SSP. Beaucoup ont apprécié de pouvoir partager avec le public leur passion et leur intérêt pour la recherche scientifique.

pavillon modulable pour les sciences humaines

[26]



Dernier bâtiment construit sur le site de Dorigny, l'Extranef est un **pavillon de deux niveaux offrant une surface utile de 2000 mètres carrés**. Il est situé à l'est de l'Internef, premier bâtiment des facultés des sciences humaines inauguré en 1977.

Le Bureau de construction de l'Université de Lausanne a opté pour une structure métallique sans murs porteurs offrant, autour d'une cour intérieure, une surface à grande flexibilité d'usage. Le bâtiment peut être entièrement démonté et remonté, sa valeur de récupération répond ainsi aux préoccupations du développement durable. Il comporte notamment quatre salles de conférences et cinq salles de séminaires de 50 places. Sa construction a débuté en automne 2005 et ses premiers occupants ont pris leurs quartiers en octobre 2006.

Il s'agit principalement des collaborateurs du Centre romand de recherches en finance, jusqu'alors logés à la route de Chavannes, et ceux de l'Institut d'économie et de management de la santé, autrefois dans les locaux de l'ancienne Policlinique médicale universitaire.



Ces transferts rassemblent sur le site tous les instituts de HEC qui participent aux nouveaux programmes de Master mis en place par la Faculté. Ils libèrent des surfaces et des locaux qui seront utilisés par la Faculté de droit et des sciences criminelles et la Faculté des SSP, à l'étroit dans leurs propres bâtiments.

Un peu d'histoire

La Faculté des HEC et la Faculté de droit et des sciences criminelles sont logées depuis 1977 dans l'Internef. La fin du transfert à Dorigny de l'ensemble de l'Université s'est concrétisée en 1987 par l'ouverture du deuxième bâtiment des facultés des sciences humaines : l'actuel Anthropole.

Depuis cette époque, l'effectif des étudiants a fortement progressé. En 1987, pour l'ensemble des sciences humaines, l'UNIL en comptait 4270 ; en 2003, 7780. Par ailleurs, l'expansion des programmes d'enseignement, l'extension des domaines de recherche et la volonté de maintenir un taux d'encadrement acceptable ont accru les besoins en salles de cours et de séminaires ainsi qu'en postes de travail. **La construction d'un troisième bâtiment dédié aux sciences humaines s'impose.** Elle sera évaluée ces prochaines années.

nouveau service pour les bâtiments et travaux



Photo de famille : l'équipe d'Unibat au grand complet

Une réorganisation des services techniques mûrissait depuis quelques temps dans les couloirs de l'administration. Depuis 2006 une nouvelle structure, baptisée Unibat, regroupe les unités des Bâtiments et Travaux. Pour une efficacité accrue et une plus grande visibilité.

Bref rappel historique. L'opération de réorganisation démarre en octobre 2004. L'UNIL confie un mandat à l'UCA (Unité de conseil et d'appui en management et organisation de l'Etat de Vaud), sous la responsabilité de différents groupes patronnés par Jean-Paul Dépraz, vice-recteur en charge des ressources humaines et de l'infrastructure : « Il s'agissait pour nous de clarifier les rôles et responsabilités des collaborateurs, d'améliorer la collaboration entre les services, de mettre en place une structure adaptée

aux besoins et d'évaluer la potentialité d'un regroupement de l'ensemble des services dans la ferme de la Mouline, alors en cours de rénovation ».

La Direction administrative a réuni toutes les unités concernées sous l'égide d'Unibat, dirigé par Benoît Frund. **Une structure commune a été mise en place, qui coordonne les trois piliers du nouveau service** : logistique, technique et aménagements extérieurs. Le premier a pour mission la gestion de l'utilisation des locaux : accueil, réservation, nettoyages. Le second prend en charge les questions techniques relatives aux bâtiments, et le troisième, comme son nom l'indique, s'occupe des aménagements extérieurs. Un groupe de support de planification s'occupe de la gestion de projets et du secrétariat commun.

Dans le but de faciliter la communication interne, chaque tâche nécessitant la collaboration de plusieurs services sera désormais soumise à une gestion par projets, et des tableaux de bord donneront le détail des décisions. Nul doute qu'Unibat saura faire communiquer ses divers centres de compétences. Pour une meilleure gestion des bâtiments, il fallait faire tomber les murs.

La Grange, une aventure théâtrale

[28]



Dominique Hauser, Marika Buffat, Sylvain Laramée et Raphaël Rivier

Depuis 15 ans, la Grange de Dorigny offre **une programmation originale qui a trouvé sa place dans le paysage théâtral romand** et qui navigue avec ambition entre les compagnies déjà bien connues du public et les découvertes comme celle de Pippo Delbono les 2 et 3 novembre 2006. Cet artiste italien hors norme, qui enchante les scènes européennes, reviendra très probablement à la Grange et animera un atelier accessible aux étudiants, une expérience qui s'annonce historique.



Pippo Delbono

Des metteurs en scène comme Gianni Schneider, Marielle Pinsard et Omar Porras, ou comme Valentin Rossier avec son Helvetic Shakespeare Company ont pris leurs quartiers à la Grange, certains revenant trois années de suite avec des créations originales accueillies en résidence. Lancés par la Grange ou déjà connus, voire « starifiés » comme Jean-Luc Bideau, les metteurs en scène et les comédiens se sentent à l'aise dans ce cadre convivial et bien équipé.

L'installation du gradin de 130 places offert par la Loterie Romande en 2001 a marqué une étape décisive dans la confirmation de la Grange comme lieu de spectacle à part entière. Les liens avec les facultés de l'UNIL se manifestent notamment à travers des expositions, rencontres et discussions suscitées sur des thèmes en relation avec les spectacles.

Malgré son succès, la Grange de Dorigny a conservé au fil des ans une structure modeste. Rattachée au Service des affaires socio-culturelles de l'UNIL, la Grange emploie quatre personnes : Dominique Hauser et Marika Buffat à la programmation et à l'administration, Sylvain Laramée à la technique et Raphaël Rivier pour les relations avec les facultés et l'enseignement.

Prochain rendez-vous du 22 mai au 3 juin 2007 avec le Blumenkabarett de la Cie Buissonnière, emmenée à mi-chemin entre la danse et le théâtre par le chorégraphe Cisco Aznar. Après le spectacle Coppélia monté pour le Ballet du Grand Théâtre de Genève, cette compagnie en plein essor s'est installée à la Grange avec la possibilité d'organiser des stages pour les étudiants ces trois prochaines années.

docteurs honoris causa

**PRIX REMIS LORS
DE LA CÉRÉMONIE
DU DIES ACADEMICUS,
LE 23 JUIN 2006**

Faculté de droit et des sciences criminelles

Gérard Timsit

Au juriste philosophe qui, au travers des figures du droit, a réussi l'analyse des relations réciproques de l'autorité de la loi et du pouvoir du juge, du pouvoir de la loi et de l'autorité du juge.

Faculté des lettres

Henri Meschonnic

Au poète, au traducteur de la Bible, au théoricien du langage, du rythme, du poème et de la traduction, à l'essayiste, à l'auteur d'une oeuvre qui, par sa force et par l'ampleur de sa pensée du langage, ne laisse jamais ses lecteurs indifférents ni en repos.

Faculté des hautes études commerciales

Michel Crozier

A l'éminent chercheur français, créateur de la sociologie des organisations, pour sa contribution décisive au management du secteur public et au lancement de l'IDHEAP de 1981 à 1988.

Faculté des géosciences et de l'environnement

Daniel Bernouilli

Au savant explorateur des océans et des montagnes, à l'ami dont nous voulons honorer la chaleureuse collaboration.

Conseil scientifique Anthropos

Bruno Latour

Au chercheur et à l'enseignant qui a profondément renouvelé notre manière de penser la place des sciences et des techniques dans la société en combinant avec brio travail de terrain et invention théorique.

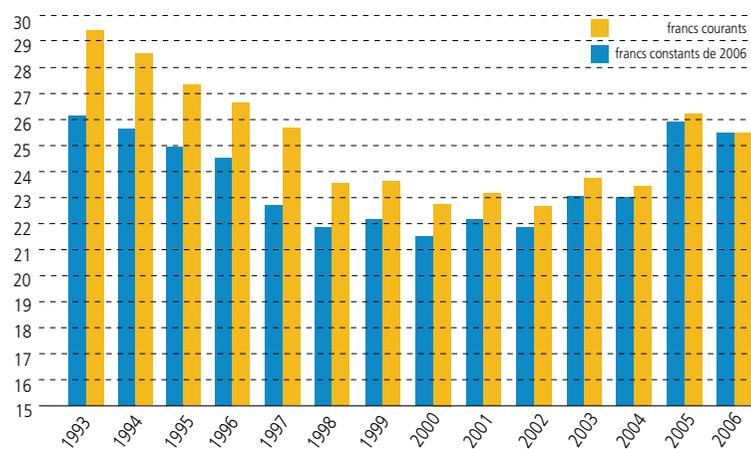


Les cinq Docteurs honoris causa entourés du recteur J.-M. Rapp et des doyens J. Hernandez et D. Tappy.



computer

Dépenses de fonctionnement par étudiant en milliers de francs



ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2006

Les chiffres qui sont publiés dans le présent rapport d'activité sont des extraits des états financiers complets de l'Université de Lausanne au 31 décembre 2006.

Périmètre des états financiers

Les états financiers de l'Université de Lausanne au 31 décembre 2006 comprennent les comptes annuels liés au budget de fonctionnement octroyé à l'UNIL par l'Etat de Vaud, ainsi que les fonds de recherche et autres fonds gérés par l'UNIL.

Les comptes ne comprennent pas :

- les investissements effectués par le Bureau des constructions universitaires de Dorigny et relatifs à la construction, la transformation ou l'entretien lourd des bâtiments ;
- les opérations comptables en relation avec les crédits d'investissements antérieurs à 2005 (clôture des crédits d'investissements, subventions aux investissements 2004 et antérieurs, amortissements, etc.).

bilan

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
	Fr.	Fr.
ACTIF		
Actif circulant		
Liquidités	3'244'818.16	8'799'221.27
Comptes-courants Etat de Vaud	42'267'088.78	51'448'897.15
Comptes à terme et titres	2.00	2.00
Placements GBUV	150'612'946.80	124'883'727.84
[32] Débiteurs	2'922'808.18	2'218'249.74
Compte de régularisation actif	1'826'062.58	1'084'051.00
Sous-total	200'873'726.42	188'434'149.00
Actif immobilisé		
Immeubles	1.00	1.00
Sous-total	1.00	1.00
TOTAL DE L'ACTIF	200'873'727.42	188'434'150.00
PASSIF		
Engagements à court terme		
Fournisseurs et créanciers	18'680'999.77	11'482'774.81
Compte de régularisation passif	2'796'913.71	4'139'876.8
Sous-total	21'477'913.48	15'622'651.64
Provisions		
Provisions générales	1'614'905.26	3'115'849.87
Provision pour fluctuations de cours	26'530'379.25	19'823'901.70
Sous-total	28'145'284.51	22'939'751.57
Fonds affectés		
Fonds affectés au 1 ^{er} janvier	89'498'484.29	82'391'936.83
Augmentation (+) / consommation (-) au cours de l'exercice	9'709'748.24	7'106'547.46
Sous-total	99'208'232.53	89'498'484.29
Capital réservé		
Capital réservé	16'881'569.02	16'872'163.44
Sous-total	16'881'569.02	16'872'163.44
Fonds de reports, réserve et innovation		
Fonds de reports	0.00	0.00
Fonds de réserve et d'innovation	35'160'727.88	43'501'099.06
Sous-total	35'160'727.88	43'501'099.06
TOTAL DU PASSIF	200'873'727.42	188'434'150.00

compte d'exploitation

	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2006 Fr.	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2005 Fr.
CHARGES		
Personnel	214'530'984.37	202'730'277.63
Biens, services, marchandises	71'118'827.97	78'689'678.61
Amortissements et pertes sur actifs	72'555.07	271'313.80
Aides, subsides et subventions	43'072'172.84	41'566'083.78
Attributions à des fonds et provisions	6'715'883.13	10'188'581.61
Sous-total	335'510'423.38	333'445'935.43
Augmentation des fonds affectés au cours de l'exercice	9'709'748.24	7'106'547.46
TOTAL DES CHARGES	345'220'171.62	340'552'482.89
PRODUITS		
Produits du patrimoine	10'284'786.21	15'142'264.90
Subsides, mandats, contributions, prestations, écolages, remboursements	58'343'127.58	51'990'184.97
Subvention Etat de Vaud	158'893'900.00	158'493'700.00
Subvention Confédération et participations d'autres collectivités publiques	101'773'290.42	94'859'038.70
Dons, legs	5'993'151.62	6'457'742.06
Dissolution de provisions et financements	9'931'915.79	13'609'552.26
TOTAL DES PRODUITS	345'220'171.62	340'552'482.89
Excédent de produits / charges	0.00	0.00

Les comptes de l'UNIL sont audités par la fiduciaire Price Waterhouse Coopers, mandatée par le Conseil d'Etat. Sur la base de cet audit et de ses propres travaux, le Contrôle cantonal des finances établit une recommandation à l'intention du Conseil d'Etat. Les comptes approuvés par le Conseil d'Etat sont soumis à l'examen de la Commission des finances du Grand Conseil et publiés en annexe de la brochure des comptes de l'Etat.

Annexe aux comptes annuels

1. Remarque préalable

La présente annexe aux comptes annuels est prévue à l'article 8 ch. 2 lettre c. du Règlement d'application des dispositions financières de la loi du 6 juillet 2004 sur l'Université de Lausanne (RFin); elle est complétée par quelques rubriques prévues à l'article 663 lettre b) du code des obligations et est adaptée à la situation spécifique de l'Université.

[34]

2. Cautionnements

31/12/2006	31/12/2005
Fr.	Fr.
217'052.40	124'245.00

Cette rubrique correspond aux cautionnements donnés par l'Université pour les carnets « ATA ».

3. Valeurs d'assurance incendie

31/12/2006	31/12/2005
Fr.	Fr.
575'216.00	575'216.00

Cette rubrique correspond à la valeur d'assurance incendie de l'immeuble Arzier figurant au bilan pour Fr. 1.-. L'estimation fiscale 2005 de l'immeuble s'élève à Fr. 447'000.-.

4. Dettes envers les institutions de prévoyance

31/12/2006	31/12/2005
Fr.	Fr.
7'358'959.11	1'165'866.98

Il s'agit des cotisations dues aux créanciers sociaux et en relation avec la prévoyance professionnelle.

Le détail de cette rubrique s'établit comme suit:

	31/12/2006	31/12/2005
	Fr.	Fr.
AVS	1'124'932.63	226'499.95
Institution de prévoyance du 2 ^e pilier	6'237'026.48	939'367.03
TOTAL	7'358'959.11	1'165'866.98

L'Université a conclu divers contrats avec ses créanciers sociaux. L'augmentation de 2005 à 2006 s'explique par la reprise à l'UNIL de la gestion des salaires « Etat de Vaud » dès le 1^{er} janvier 2006. En effet, les dettes relatives aux créanciers sociaux pour les salaires « Etat de Vaud » étaient précédemment comptabilisées dans les comptes de l'Etat de Vaud.



Concept, illustrations, photos et rédaction
Unicom
Facultés et services administratifs

Design, mise en page
Unicom / Joëlle Proz

Photos
gettyimages / flickr.com / Felix Imhof

Impression
Favre et Winteregg SA
3'500 exemplaires

© 2007 Université de Lausanne